

INFO MUNICIPAL

Novembre 2023 #10

HORAIRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Lundi au Jeudi 8h00 à 16h00

RAPPEL 4^{ER} VERSEMENT DE TAXES

Un petit rappel que le dernier versement de taxes était dû le 21 août dernier. Si vous n'avez pas effectué votre paiement afin d'éviter des frais d'intérêts, veuillez effectuer votre paiement dès que possible.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL : Lundi le 4 décembre à 20h00.

RÉUNION EXTRAORDINAIRE – BUDGET 2024 : Lundi le 11 décembre à 19h00

INSPECTEUR MUNICIPAL - NOUVEL HORAIRE – MONSIEUR FRANÇOIS SMOLLA

Veuillez prendre note que Monsieur Francis Smolla agira à titre d'inspecteur en urbanisme et environnement pour la municipalité et que dorénavant il travaillera les mardis de 8h00 à 16h00. Si vous avez besoin de le contacter, vous pouvez téléphoner à l'Hôtel de Ville au (450) 264-2320 le mardi ou lui faire parvenir un courriel à inspecteur@munelgin.ca

DEMANDE DE PERMIS ET CERTIFICATS

Avant d'effectuer des travaux de rénovation, agrandissement, de construction que ce soit pour votre résidence, votre garage, un bâtiment agricole ou un cabanon, l'installation d'une piscine, d'un silo, d'un puit ou d'une installation septique, travaux de ponceau, de remblai, etc. vous devez toujours obtenir un permis au préalable, Prévoyez de faire vos demandes de permis en avance! Veuillez noter que l'inspecteur dispose de trente (30) jours pour délivrer un permis ou un certificat d'autorisation.

Les travaux accomplis sans permis pourraient ne pas répondre aux normes et aux règlements en vigueur. Quiconque entreprend des travaux sans permis ou autorisations nécessaires peut se voir remettre un constat ou une amende, on pourrait même ordonner la démolition.

COLLECTE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

IMPORTANT : L'horaire de la collecte d'hiver a débuté, la collecte du recyclage se fera les lundis à toutes les deux semaines, tandis que la collecte d'ordures se fera le mardi à toutes les deux semaines pendant la saison hivernales.

COLLECTE DE DENRÉES ALIMENTAIRES POUR LA BOUFFE ADDITIONNELLE



L'Hôtel de Ville de la Municipalité d'Elgin sera un point de collecte pour faciliter vos dons. Si vous désirez faire un don vous pouvez vous présenter à l'Hôtel de Ville situé au 933, chemin de la 2^e Concession durant les heures régulières de bureau – Lundi au jeudi de 8h00 à 16h00.

Suggestions de dons : Produits d'hygiène personnelle, conserves, articles d'entretien ménager, etc.

L'inscription pour recevoir un Panier de Noël du 6 au 24 novembre auprès de la Bouffe Additionnelle (450) 264-2241.

PONT TAILLEFER – CHEMIN GILMORE

Enfin, une bonne nouvelle pour notre municipalité!

Le Pont Taillefer sur la Montée Gilmore est fermé à la circulation depuis le 4 août 2009 par mesure préventive. Depuis la fermeture, il y a eu plusieurs correspondances, discussions et rencontres entre la municipalité et le MTQ, finalement en 2020 le MTQ nous a informé du projet de démantèlement du pont.

Nous étions au courant qu'en 2006 le pont présentait un indice patrimonial très élevé de 82, et que selon les orientations ministérielles sur l'identification et la gestion des ponts à valeur patrimoniale on pouvait y lire : les artefacts ou les éléments d'un pont à valeur patrimoniale démontrant le savoir-faire d'artisans, d'ouvrier ou de technique d'ingénierie d'hier **doivent être sauvegardés**. Donc la municipalité a demandé au MTQ de procéder à la réévaluation de l'indice patrimonial du pont. Selon le nouveau rapport préparé et soumis en Août 2023, le pont ayant eu un indice patrimonial de 100, soit le maximum, il doit être considéré comme d'intérêt patrimonial très élevé.

Compte tenu de l'indice patrimonial très élevé du pont Taillefer, **un projet de restauration du Pont Taillefer est en préparation auprès du MTQ**. Pour l'instant, nous ne pouvons pas préciser d'échéancier, mais nous vous tiendrons informé dès que nous aurons de plus amples renseignements.

EXPOSITION EN ARTS VISUELS PAT WALSH PRÉSENTE « FLOW » - UNE RÉSIDENTE D'ELGIN

La MRC du Haut-Saint-Laurent vous invite à l'exposition « **Flow** » pour découvrir les œuvres de l'artiste aquarelliste Pat Walsh du 12 novembre au 10 décembre 2023 à la salle culturelle Alfred-Langevin. La série d'œuvres présentée traite de l'eau en tant que métaphore de la nature changeante, fragile et éphémère de notre existence.

PONT LAROCQUE À VALLEYFIELD

Dû au remplacement des câbles de contrepoids, le Pont Larocque sera fermé à la circulation du **10 janvier au 17 mars 2024**, veuillez prévoir vos déplacements en conséquence. Des panneaux de signalisation seront installés afin de rediriger les usagers de la route vers le pont de Saint-Louis-de-Gonzague.

MÉDAILLES POUR CHIENS

Les médailles pour chiens sont obligatoires sur le territoire de la municipalité (Règlement #275), elles permettent de retrouver les propriétaires lorsque les chiens sont perdus. Les médailles sont valables 1 an, entre le 1er janvier et le 31 décembre de chaque année. Ils sont disponibles à l'hôtel de ville au coût de 10\$ chacun. Si votre chien a été enregistré l'année dernière, il sera facturé sur votre prochaine compte de taxes, si vous avez un nouveau chien vous devez en informer l'Hôtel de Ville.